

Communiqué financier

Projet d'Offre Publique d'Achat de BPCE IOM : avis motivé du Conseil d'administration

Saint-Denis, le 23 mars 2015

Le Conseil d'administration, qui s'est tenu ce jour sous la présidence de Philippe GARSUAULT, s'est prononcé sur l'offre publique d'achat simplifiée déposée le 17 mars 2015 par BPCE International & Outre-Mer et visant les actions de la Banque de la Réunion.

Avis motivé du Conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article 231-19 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni ce jour afin d'examiner le projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée déposée le 17 mars 2015 (l'« **Offre** ») par BPCE International & Outre-Mer (« **BPCE IOM** »).

Le Conseil d'administration a relevé que le prix offert par BPCE IOM soit 152,30 euros par action, offrait une prime de 43,7% par rapport au cours de clôture de l'action de 106 euros en date du 1^{er} octobre 2014 (avant publication du communiqué de presse du Groupe BPCE annonçant qu'une offre publique serait déposée).

Dans sa séance du 18 février 2015, le Conseil d'administration avait désigné le cabinet HAF Audit & Conseil représenté par Olivier Grivillers en qualité d'expert indépendant, ayant pour mission de se prononcer sur les conditions financières de l'Offre. Dans son rapport en date du 23 mars 2015, l'expert indépendant a conclu au caractère équitable du prix proposé, dans les termes suivants :

« Le prix de 152,3€ par action Banque de la Réunion proposé pour la présente Offre Publique d'Achat Simplifiée, offre qui pourra être suivie, en cas de succès, d'une procédure de retrait obligatoire, est équitable pour les actionnaires minoritaires de la société Banque de la Réunion. »

Sur la base de ces éléments et notamment des conclusions du rapport de l'expert indépendant, le Conseil d'administration a émis « *un avis favorable* » et a considéré l'Offre « *comme étant conforme tant aux intérêts de la Société, qu'à ceux de ses actionnaires et de ses salariés, et recommande aux actionnaires d'apporter leurs titres à l'Offre.* »

Les administrateurs et les censeurs, propriétaires d'actions de la Société ont unanimement indiqué qu'ils ont l'intention d'apporter leurs titres à l'Offre.

A propos de :

La Banque de la Réunion est une entreprise du Groupe BPCE IOM, le pôle de banques commerciales à l'outre-mer et à l'international du Groupe BPCE.

Le Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France, s'appuie sur deux réseaux de banques commerciales autonomes et complémentaires : celui des 18 Banques Populaires et celui des 17 Caisses d'Epargne. Dans le domaine du financement de l'immobilier, il s'appuie également sur le Crédit Foncier. Il est un acteur majeur de la banque de grande clientèle, de la gestion d'actifs et des services financiers avec Natixis. Le Groupe BPCE compte plus de 36 millions de clients et bénéficie d'une large présence en France avec 8 000 agences, 108 000 collaborateurs et plus de 8,9 millions de sociétaires

Contact BANQUE DE LA REUNION :
Isabelle AH-SING - tél 02 62 40 01 23